

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 37

Artikel: As-tu vu ?
Autor: Ferrier, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le fer, les lames étincellent, les cliquetis éclatent, frossements d'acier, bonds de panthères, coups de pointes et de banderolles, cris de haine, corps à corps... Enfin un bras s'élève, un éclair passe, le sang coule... Horreur ! Le nez de la princesse Metternich est dans l'herbe !

Infortunée princesse, princesse infortunée...

Eh bien ! et le chat ? Oui, le chat. Il pouvait s'en trouver un par là, à deux pas, tapi dans l'herbe. Et quand le petit nez rose serait tombé, il aurait pu s'élançer et le croquer d'un coup de dent !

(*La Famille.*)

Lettre d'un soldat.

Lorsqu'après Waterloo la France fut envahie pour la seconde fois par les puissances alliées, la Confédération suisse, poussée par les événements, eut le triste rôle de joindre ses troupes à celles des ennemis de Napoléon, qui lui avait rendu les plus grands services. Vingt-cinq mille Suisses pénétrèrent dans la Franche-Comté. — Un de nos jeunes Vaudois, faisant partie de cette armée, écrivait, des environs de Pontarlier, la lettre suivante, adressée à celle qu'il adorait, et dont il sollicitait la main : Jamais un cœur n'eut de plus sincères épanchements.

Nous reproduisons textuellement cette pièce qui nous est communiquée par un de nos abonnés :

Ma bonne amie. Je m'occupe ici à t'écrire cette lettre pour discourir à vec toi, et pour te dire si tu haresu la lettre que jetavait envoyez et en même temps pour te dire que j'ai été bien faché quand j'ai appri qui nous faloit entré en france pour tour jours plus m'éloigner de toi mais malgré cela mon cœur neta jamais oublier, depuis que j'ai passer par Neuf Chatel si près de toi sans avoir la douce satisfaction de te vois pour tems brasser pour te témoigner mais tendre amitier je ne vit qu'en longueur. Je nai sessé de penser atoï en route tous les pas que je fesait je poussait un soupis les heure que jai passé en pensent atoï me semblait des Moi entier et les jour des année hor ma Chère Mie quand je repence aux doux plaisir que j'ai eut avec toi. O quand meretrouverai je entre tes bras Chère Amie quand je suis éloigner de toi je suit tout jours malade. Mais étant près de toi un regar de tes yeux CHÉRIE ou soit un baiser sur ta bouche merent dix année de vie. Si je savait que tu pence encore à Moi je serait pour heureux. Mais peut être Maura tu déjà oublier. Il y a tant de garsont qui cherche à te plaire qu'un autre peut a voir déjà Charmé ton cœur. Mais moi que ferai-je si cela était Moi qui n'en ay jamai aymé sin serrement que toi. Mon cœur fut a toi dès notre première entrevue ma volonté ta choisir et mes santiment mon tour jours dit depuis lors : Oui tu doit laimer Oui je nai jamais aimer que toi je telerepette tu maparru belle haimable bien faite à mon gour deudre mon parut la même Chose mais aucune na put donné la moindre idée à mon cœur. Il y a

deux an que je taime pour la première fois mais depuis lors je n'ai jamai sessé de taimer. Mais je craint que cest amour sinserre ne me rande un jour malheureux mais si tu moublie aura tu amie tandre et Chérie un petit coin dans ton tendre cœur pour y passer un peti souvenir de ma perssonne je voudrai que tu vit dans mon cœur que tu lù cette inscription qu'il y est gravée en ses mot Chère amie ne sera jamai en noublj j'é crirait une anne entière je ne pourrait jamai te donné une idée de la mitier que j'ai pour toi, je mourirait je pour serait mon dernier soupir si tu venait mettre ta main tendre sur le cœur je renatral je serait comme la fleur flétrie par lardeur du soliel quand le soliel est passé que la rosée tombe dessut reprend de suite sa première vigueur et vit comme si elle avec tour jours vécu. CHERAMIE Je suis ton fils delle à Mi.

On sait que les fêtes de Chambéry, auxquelles le président de la République et M. de Freycinet ont assisté, ont été arrosées de pluies diluvienues, qui ont obligé le ministre de la guerre à emprunter la capote d'un général. Aussi la muse populaire n'a-t-elle pas tardé à s'emparer de cet incident, témoin les couplets suivants signés Paul Ferrier, et publiés dans le *Gaulois* :

As-tu vu ?

Quand le ministre de la guerre
N'est, nonobstant, qu'un pur civil,
Il revêt, comme le vulgaire,
Un complet de drap ou de fil !
Freycinet lâche la chevotte
Et se déguise un tantinet !

As-tu vu la capote,

La capote ?

As-tu vu la capote à Freycinet ?

« Il pleut, il pleut, il pleut, bergère !
» Votre capote, général !
» Je veux ressembler à Brugère,
» Dussé-je monter à cheval !
» A la Chantilly je me botte,
» Et j'épate le cabinet ! »

As-tu vu la capote,

La capote ?

As-tu vu la capote à Freycinet ?

« Pour l'air guerrier ne craignez mie ;
» Car sous ma capote, et botté,
» Puis-je pas, de l'Académie,
» Porter l'épée à mon côté ?
» Et qu'un insolent m'asticote,
» Je sais faire le moulinet ! »

As-tu vu la capote,

La capote ?

As-tu vu la capote à Freycinet ?

« Va-t-on pas me chercher des puces,
» Si, voyant, comme en carnaval,
» Des mòmes déguisés en Russes,
» Je me déguise en général ?
» Du vieux Thiers, c'était la marotte !
» Comme lui, ça me taquinait ! »

As-tu vu la capote,

La capote ?

As-tu vu la capote à Freycinet ?

Depuis lors, dans l'infanterie,
Soldat, marchi-chef et sous-off.,
Aux dragons, à l'artillerie,
Sur les pas de Freycinetkof,

Partout ce refrain se chuchotte,
Dans la tente ou l'estaminet :
As-tu vu la capote,
La capote ?
As-tu vu la capote à Freycinet ?

Duè lettrès.

N'est pas lo tot quand on vao écrirè 'na lettra d'avâi dào bio papâi dè pousta, on potet pliein dè boune eintse, onna pliouma que marquè bin, et mémameint on gryon et onna règle po se ligni, po ne pas allâ tot corbo ; faut surtot savai cein qu'on vao derè et à quoui on écrit.

Onna municipalitâ d'on gros veladzo dâo canton dè Vaud, reçai on dzo onna lettra iò y'avâi dessus : « Depuis le beau jour que j'ai eu le plaisir de vous voir, je pense tout le long au joli moment que nous avons passé ensemble. Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu aller le jour de la danse, comme on était convenu, car je me réjouissais de pouvoir partager avec vous un pair de verres de sirop et de parfait-amour ; mais ça sera pour une autre fois. Il ne m'a pas été possible de pouvoir aller, parce que j'ai eu des affaires qui m'ont retenu à la maison. Répondez-moi deux mots à la présente, et je reste pour la vie votre tout dévoué. »

Quand lo syndiquo eut liaisu cllia lettra ein municipalitâ et que l'ont su dè quoui le veginâ, l'ont de : « Lo gaillâ est fou ; on ne pao pas repondre à dâi fous taisés dinsè, » l'ont dévezâ d'oquie d'autro, et l'ont dégrussi la lettra.

Lo mémo dzo, onna galéza pernetta de n'autro veladzo, que sè peinsâvè dè sè toodrè lo cou devant que sâi grand teimps, reçai assebin onna lettra pè la pousta, iò y'avâi marquâ dessus :

« Après avoir repensé à ce que nous avons parlé le 12 du courant, je crois que je pourrais faire votre affaire. Je puis mêmement vous fournir une espèce de tuyau qui vous conviendrait. Les bouts sont un peu longs ; mais reprenons le fil de nos idées : Je m'engage à vous canaliser proprement pour la somme de.... tout compris, et si vous êtes d'accord, répondez-moi deux mots et je commencerai l'opération au plus vite. »

— « Mâ, mâ, se fe la gaupa, quand l'eut liaisu cllia lettra et que l'eut vu lo nom dè cé qu'avâi écrit, cé pourro innoceint pai la téta. Te possible ! quoui l'arâi cru ! Pao-t-on écrirè dâi z'afférès dinsè. Enfin tant pis, lâi faut pas re-peinsâ. » Et l'allumâ lo fù avoué cllia lettra, et diabe lo pas que l'écrise onna reponsa.

Ora, quin lulu avâi pu écrirè dâi tòlès bambioulès ? Eh bin, vaitsé l'afférè : La municipalitâ ein quiesction avâi àovai onna soumechon po férè amenâ dè l'edhie ào veladzo, po lè bornés. Lo dzo iò sè faillâi preseintâ, on citoyein, qu'avâi